Image not found or type unknown

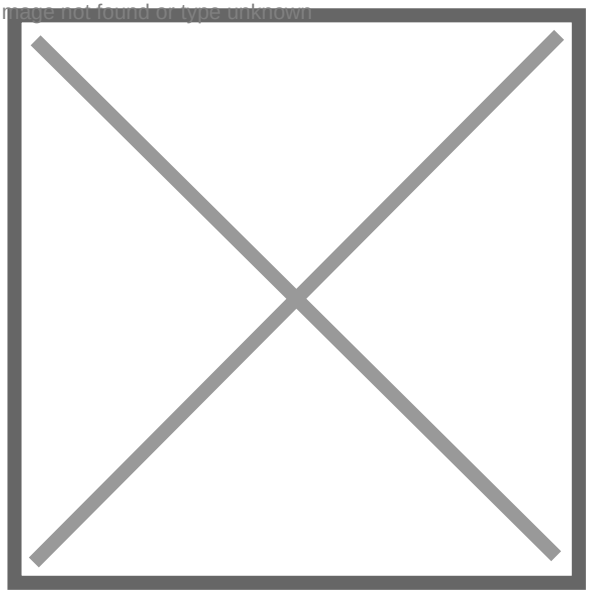

Changement d'horaires sans mon consentement

Par **tiphaineL**, le **04/10/2008** à **15:33**

Je travaille dans deux pharmacies, donc deux employeurs. J'ai des horaires bien définis. Un de mes employeur a démenagé donc la pharmacie a été reprise par une autre personne qui garde l'emsenble du personnel.
Ont-t'ils le droit de modifier mes horaires ?
Les deux employeurs veulent s'rrangés entre eux pour définir de nouveaux horaires.
Je suis femme de ménage et mon nouvel employeur veut me garder pour garder ses enfants, suis-je juridiquement autorisé a être nourrisse?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés